



Union des Chirurgiens de France

Procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire du 6 octobre 2021

L'an deux mille vingt (2020) le 9 septembre à 19 heures,

Les membres du Syndicat UCDF, ayant son siège social au 9 rue Ernest CRESSON 75014 PARIS, Inscrit à la Préfecture de Paris, le 15 septembre 2005 sous le numéro 15000 se sont réunis en assemblée générale.

L'ordre du jour est :

- Modification des statuts
- Questions diverses

Emargements :

Les feuilles d'émargement sont annexées au présent procès-verbal.

Le décompte des adhérents présents et représentés est le suivant :

- Présents : 1
- Représentés : 11

Le Président de l'UCDF indique que conformément à l'article 33 des statuts, le quorum nécessaire de 1/3 des adhérents n'est pas réuni pour procéder au vote.

Il dresse ce jour un PV de carence et il convoque à nouveau les adhérents pour une nouvelle assemblée générale qui se tiendra le samedi 23 octobre 2021 à 10h00 à Paris, Hôtel VOCO, 79-81 avenue du Maine 75014,

L'assemblée générale est close à 14h30.

Philippe CUQ
Président

